



Vorstoss Nr. / Interv. No : _____

Termin GR / Délai CM: _____

Direktion / Direction: _____

Mitbericht / Corapport : _____

Interpellation

Santé mentale des jeunes dans le sport

La pratique sportive constitue un vecteur essentiel de développement physique, psychique et social pour la jeunesse. Elle favorise la socialisation, l'épanouissement personnel ainsi que le renforcement de l'estime de soi. Toutefois, elle peut également générer une pression de performance, un stress intense, voire un sentiment d'isolement, entraînant des répercussions notables sur la santé mentale des jeunes sportifs. Or, force est de constater que les efforts de prévention demeurent encore insuffisants et que la santé psychique dans le domaine sportif reste largement empreinte de tabous.

En Suisse, selon Swiss Olympic, environ un jeune sportif sur cinq présente des symptômes de troubles psychiques, tels que la dépression, l'anxiété, les troubles du comportement alimentaire ou encore l'insomnie, et ce particulièrement dans la tranche d'âge des 17 à 21 ans.

À Bienne, la Ville collabore avec le programme de prévention pour les jeunes « Cool and Clean » de Swiss Olympic, qui vise à promouvoir un environnement sportif sain et à prévenir les comportements à risque.

Dans ce contexte, le Conseil municipal est prié de prendre position sur les points suivants :

1. Quels programmes, dispositifs ou mesures la Ville de Bienne met-elle actuellement en place pour soutenir la santé mentale des jeunes sportifs ?
2. De quelle manière la Ville accompagne-t-elle les clubs sportifs et leurs entraîneurs dans la détection précoce et la prévention des problématiques de santé mentale ?

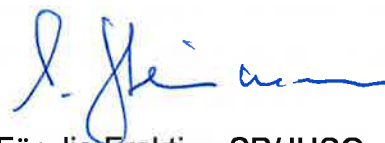
3. Existe-t-il des partenariats institutionnels avec des psychologues, associations ou services compétents, permettant d'assurer un accompagnement adapté des jeunes en difficulté dans le cadre sportif ?
4. La Ville prévoit-elle de procéder à une évaluation systématique de l'impact des programmes existants, notamment « Cool and Clean », sur la santé mentale des jeunes sportifs biennois ?
5. Comment se justifie l'absence d'une visibilité homogène et systématique du programme « Cool and Clean » dans l'ensemble des infrastructures sportives de la Ville, et la Municipalité envisage-t-elle des mesures afin d'en assurer une mise en œuvre uniforme et pleinement accessible à tous les jeunes sportifs ainsi qu'à leurs encadrants ?
6. Quelles dispositions la Ville de Bienne a-t-elle prises, en collaboration avec les clubs sportifs, afin de prévenir et traiter efficacement les cas de harcèlement sexuel ou d'abus dans le milieu sportif, et de garantir un accompagnement approprié et sécurisé des victimes ?

Bienne, le 18 septembre 2025



Pour le groupe parlementaire PSR

Ruth Kilezi



Für die Fraktion SP/JUSO

Alfred Steinmann

